

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE

Espace Fernand Léger

☐ Salle omnisports ☐ Salle de spectacle ☐ Dojo

Ce formulaire est à compléter, à dater, à signer
et à renvoyer à la mairie de Chevreuse **15 jours avant la date de la manifestation.**

La confirmation de la location n'est effective qu'après réception par le demandeur d'un
exemplaire de ce formulaire signé par Madame le Maire.

**Deux chèques de caution (à l'ordre du Trésor public) de 1 000 € pour la salle
et de 100 € pour le ménage seront à fournir après validation de votre demande.**

**POUR DES RAISONS EVIDENTES DE SECURITE, LA BARRIERE POMPIERS DOIT RESTER FERMEE
(MISE A PART POUR L'INSTALLATION ET DESINSTALLATION DE L'EVENEMENT), AUCUN
STATIONNEMENT NE SERA AUTORISE SUR LES TROTTOIRS.**

Demandeur

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Personne référente :

Tél. : Courriel :

Manifestation

Dénomination de la manifestation :

Date de la manifestation :

Période de location demandée : du ... / / àh..... au / / àh.....

Merci de prendre en compte les délais d'installation et de désinstallation des équipements.
En cas de réservation le week-end, l'ensemble des salles peuvent être disponibles le vendredi à partir de 14h.

Besoins techniques

☐ Gradins (uniquement salle de spectacle)

☐ Rideaux ☐ Fond de scène
 ☐ Pandrillons (côtés)

☐ Estrade Nombre de plateaux :
 Hauteur : cm

Électricité

Puissance électrique :W

☐ Écran (uniquement salle de spectacle)

Cuisine

☐ Machine à glaçons
☐ Réfrigérateur
☐ Lave-vaisselle : **il doit être nettoyé et la
porte doit rester entre ouverte**

Fait en deux exemplaires, le / /

Lu et approuvé

Signature du demandeur

Décision de Madame le Maire

☐ Accord ☐ Refus

Le / /

Anne HÉRY - LE PALLEC
Maire de Chevreuse

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la commune de Chevreuse afin de traiter votre demande de location de salle. Elles sont collectées par les affaires générales et sont destinées aux agents de celui-ci, ainsi qu'au service comptable. Elles sont conservées pendant 10ans. La base juridique du traitement est le contrat.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dgd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse
Tél. : 01 30 52 15 30 - mairie@chevreuse.fr - www.chevreuse.fr

